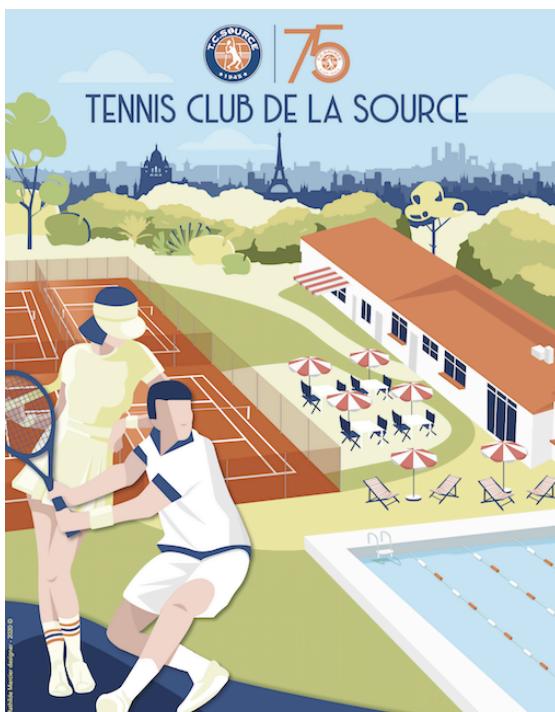




# TENNIS CLUB DE LA SOURCE

## MON CLUB DEMAIN 2023 - 2027



En conformité avec les plans de développement de la Fédération Française de Tennis, déclinés au niveau régional par la Ligue Île de France et au niveau départemental par le Comité du Val d'Oise, le **TENNIS CLUB DE LA SOURCE**, association sportive régie par la loi de 1901 installée sur un terrain 100% privé, s'est voulu, depuis sa création en 1945, un club familial et convivial. Il a de tout temps développé des actions permettant à ses adhérents de trouver sur les courts du plaisir quel que soit leur pratique de tennis recherchée (en loisir, en formation ou en compétition), tout en favorisant les liens sociaux à l'intérieur du Club.

Disposant également d'installations hors normes et uniques pour un club de tennis du Val d'Oise, il offre à ses adhérents des courts en terre-battue pour une pratique inégalable en été et en hiver, une piscine de plein air l'été et un service de restaurant avec terrasse, le tout dans un cadre panoramique verdoant dominant Paris.

Il a reçu, en 2020, le prestigieux label « CLUB ROLAND GARROS ».

L'objet de ce dossier est de déterminer un nouveau projet pour les quatre années à venir 2023-2027, une vision à moyen terme en formalisant un plan de développement harmonieux et réaliste pour le Club, réalisé par son nouveau Comité de Direction, élue le 8 octobre 2023 pour une durée de 4 ans.

La politique du **TENNIS CLUB DE LA SOURCE** a toujours été d'être parmi les premiers à innover et à mettre en pratique les « nouveautés » proposées par sa Fédération : le Mini-tennis avec l'opération « 4 – 5 – 6 je joue au tennis », le Baby-tennis aujourd'hui dès 3 ans, le **TENNIS SPORT SANTÉ BIEN ÊTRE** dès 2019 (un des premiers clubs labellisés), la nouvelle **École de tennis GALAXIE – PEPS**.....

Son ambition a toujours été de fidéliser ses adhérents, ce qui est encore aujourd'hui plus que jamais d'actualité, même si inévitablement le Club rencontre chaque année un turn-over non négligeable.

La volonté du Club est de poursuivre l'ensemble de ces actions en les développant autant que possible, aidé en cela par un enseignement de grande qualité, réalisé jusqu'à présent uniquement par des moniteurs ou professeurs de tennis brevetés d'état.

La mise à jour de l'analyse de ses forces et de ses faiblesses (document joint en annexe) a permis de mieux actualiser les orientations de positionnement et de développement du Club ainsi que la formulation de quelques axes stratégiques prioritaires.

Pour commencer ce dossier, il nous a semblé utile de rappeler, en quelques lignes les résultats du Club obtenus lors de la mandature précédente (2019/2023) dans les différents domaines d'activités, en suivant les objectifs et les axes précédemment définis dans notre ancien Projet associatif. Tous les chiffres indiqués sont ceux de la saison sportive 2022/2023 s'étant achevé le 31 août 2023.

**TENNIS SANTÉ** : développement plus lent et plus difficile que prévu de cette nouvelle activité du fait de la méconnaissance initiale et de la motivation insuffisante du corps médical local dans ce domaine pour prescrire une Activité Physique Adaptée (APA) à leurs patients, il est vrai perturbée pendant deux années par la pandémie de la COVID-19. Absence de structure locale de type Maison Sport Santé qui vient seulement d'être créée sur la ville de Deuil la Barre et qui ne nous a apporté, à aujourd'hui aucune aide. La ville de Deuil la Barre a accordé néanmoins au Club, à ce titre, en 2021 et 2022, une subvention spécifique. Belle réunion d'informations réalisée le 18 septembre 2021 où plus de 200 médecins, kinésithérapeutes et pharmaciens ont été invités, malheureusement présents en plus petit nombre. Développement réussi en 2022/2023 avec l'arrivée de nouveaux patients motivés.

## ÉQUIPEMENT :

- réalisation du relamping de l'éclairage du court couvert par leds (2019)
- réalisation de l'éclairage de deux courts extérieurs N°2 (terre-battue) et N°3 (gazon synthétique) en 2021
- remise en état du revêtement en gazon synthétique sablé du court N°3 (2021)
- réalisation d'un revêtement en gazon synthétique sur le mur d'entraînement pour favoriser la pratique des jeunes (2022)
- réfection complète des clôtures et grillages des courts N°1 – 2 – 3 (2020 à 2022)
- réfection des deux escaliers d'accès à la terrasse et aux trois courts du bas (2022 et 2023)
- réfection et réaménagement des deux vestiaires hommes et femmes (2021)
- réaménagement et coups de neuf des salles du club-house (salon, restaurant, salle devant piscine) (2021 et 2022)
- réalisation de voiles de protection sur la terrasse (2022)
- réfection du sol et des murs de la piscine à la suite d'importantes fuites récurrentes (2023).



**FORMATION :** mise en place avec grand succès de la nouvelle école de tennis – GALAXIE PEP'S avec un développement régulier et important de ses effectifs et une très grande satisfaction générale des enfants et des parents. Participation active et intégration réussie de répétiteurs bénévoles (jeunes et adultes). Chiffre de 135 jeunes inscrits à cette école en 2022/2023 sur un seul court couvert !

**ANIMATIONS :** poursuite de notre traditionnel programme annuel d'animations adultes et jeunes. Essai d'un animateur sportif en formation du brevet d'État (2021/2022), projet non abouti en raison d'un arrêt de travail pour maladie prolongé sur 6 mois

#### SPORTIF :

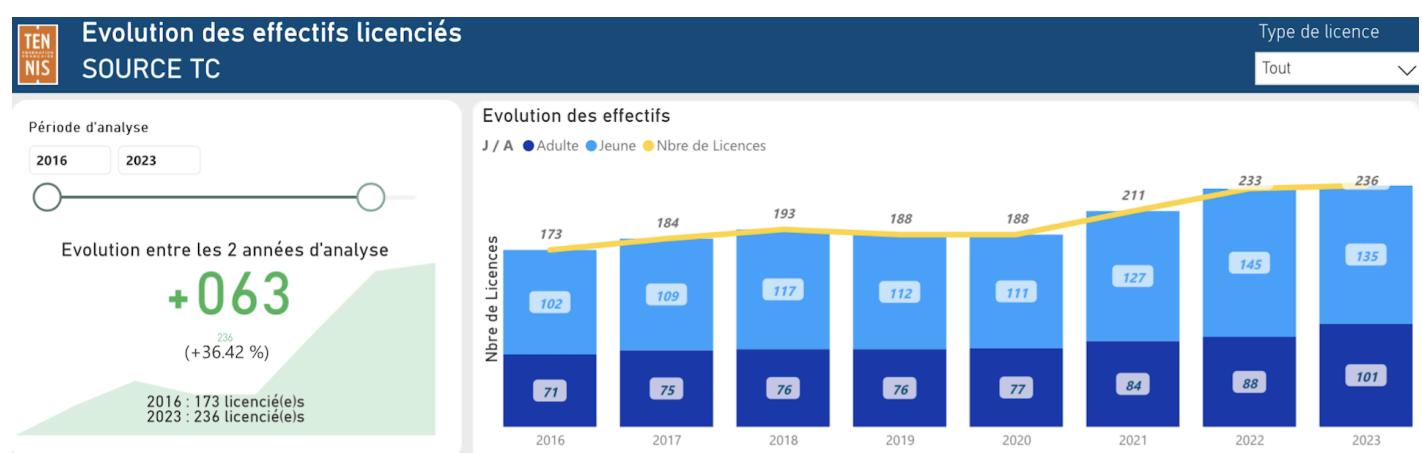
- reprise avec succès de nos traditionnels tournois Open jeunes et adultes en 2022, suspendus pendant deux ans en raison de la COVID-19, avec de bons résultats en 2023 grâce à l'arrivée d'un nouveau juge-arbitre
- bilan très mitigé des compétitions internes (matchs libres ou autres) avec un nombre insuffisant de matchs à l'exception des tournois homologués
- résultats sportifs, tant en individuel qu'en équipes, en demi-teinte à l'exception de nos équipes seniors + (45 et 55) et de notre équipe fanion féminine 55 +, régulièrement qualifiée pour les Championnats de France Interclubs
- gros effort du club en 2022/2023 auprès de deux jeunes de 7 et 9 ans prometteurs, mais l'un d'entre eux a déjà changé de club en 2023/2024, tout en restant membre du Club.

#### DÉVELOPPEMENT et COMMUNICATION :

- L'objectif en terme d'augmentation du nombre de licenciés (220/225) largement dépassé avec 236 licenciés au total et 135 jeunes à fin 2023. Augmentation de 25% sur 4 ans
- Nombre d'adultes qui a dépassé le chiffre fatidique de 100 (101 en 2023) avec de nombreuses nouvelles arrivées et le succès de la cotisation promotionnelle « nouveaux membres » intégrant 10 cours collectifs offerts
- Présence constante lors des Forums des associations des villes de Deuil la Barre et de Montmorency
- Organisation de toutes les Journées Portes Ouvertes proposées par la Fédération Française de Tennis, ses ligues et comités
- Organisation de deux journées caritatives en 2021 et 2022 dans le cadre d'Octobre rose avec plus de 1 000 € versés à la Ligue contre le Cancer
- Très bonne occupation des réseaux sociaux notamment Facebook et un début sur Instagram
- Ouvertures vers Comités d'entreprises et organisation de séminaires d'entreprises au point mort.

Les cinq tableaux ci-dessous issus du tableau de bord d'ADOC fixent la situation du Club à la fin de la saison sportive 2023 :

- ✓ l'évolution significative des licenciés de 2016 à 2023
- ✓ le détail et la répartition des licenciés par catégories, jeunes/adultes – hommes/femmes
- ✓ la répartition géographique de nos membres sur les principales communes avoisinantes
- ✓ la fidélisation des effectifs
- ✓ la pyramide des joueuses/joueurs classés du club



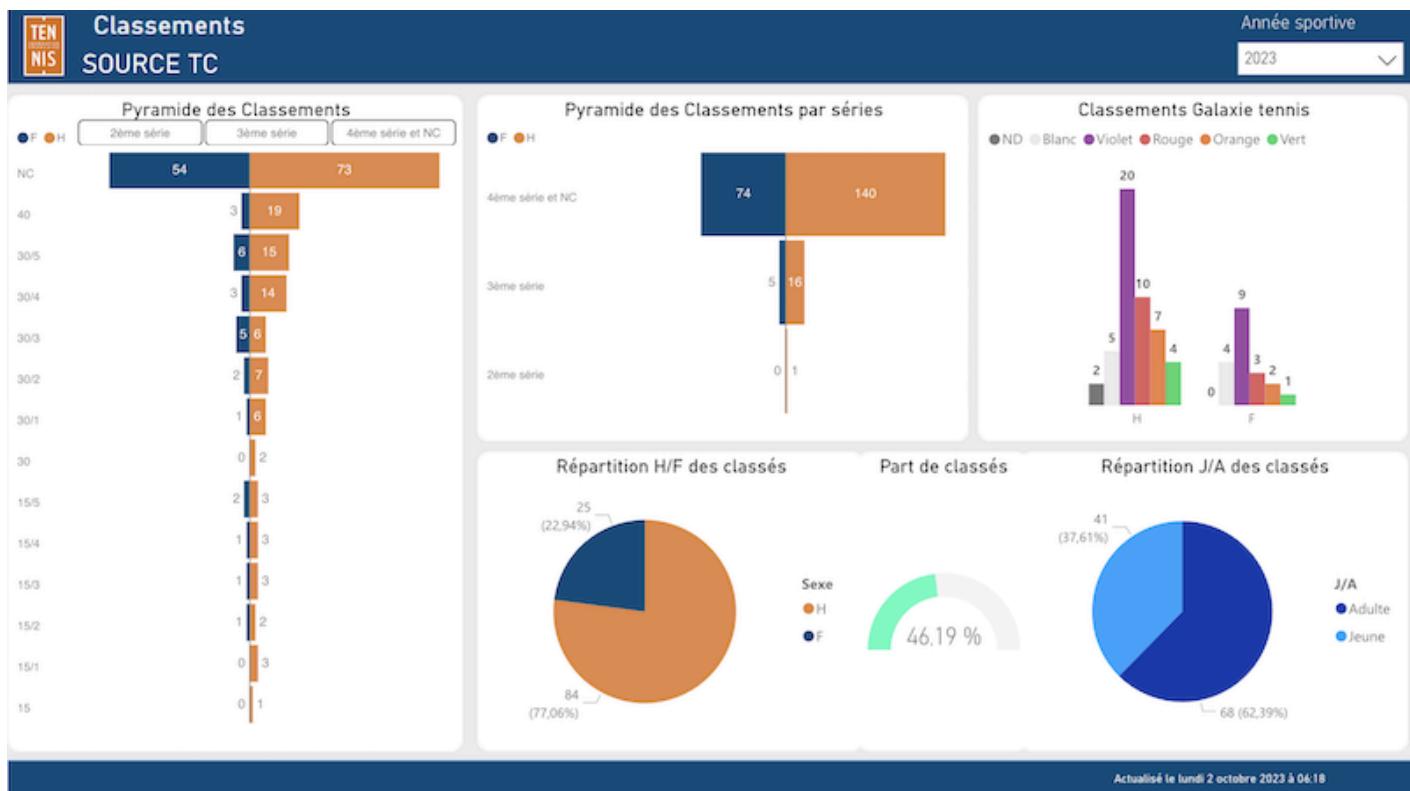


## Répartition par code postal

SOURCE TC

Sexe	F		H		Total	
	VILLE	NB	% du Total	NB	% du Total	NB
MONTMORENCY	26	12,75%	72	35,29%	98	48,04%
DEUIL LA BARRE	15	7,35%	34	16,67%	49	24,02%
ENGHEN LES BAINS	7	3,43%	9	4,41%	16	7,84%
SOISY SOUS MONTMORENCY	3	1,47%	8	3,92%	11	5,39%
GROSLAY	1	0,49%	5	2,45%	6	2,94%
PARIS 02			3	1,47%	3	1,47%





## AXES PRIORITAIRES DU PROJET 2023/2027

### **TENNIS SPORT SANTÉ BIEN ÊTRE – POUR UNE ACTIVITÉ ADAPTÉE & SÉCURISÉE**

- Poursuite et développement de l'activité **TENNIS SPORT SANTE BIEN ÊTRE** pour laquelle le Club est labellisé FFT (il vient par ailleurs d'être l'un des tous premiers clubs à se voir renouveler ce label par la Fédération au bout des trois premières années en décembre 2022) pour continuer à proposer, de manière ludique, **une activité physique adaptée et sécurisée** à des personnes en Affectation de Longue Durée (ALD) et/ou atteintes de diverses pathologies chroniques et/ou présentant des signes de vieillissement (tous renseignements à ce sujet sur l'affiche et la note descriptive, ci-jointe en annexe).

L'objectif principal est de donner accès au Sport et au Tennis à des personnes qui sont envoyées au club de tennis, sur prescription médicale, pour une activité sportive qui correspond à leur état de santé, un atout pour leur bien être et leur santé. Inscription possible sur la plateforme Francilienne **PRESCRIFORME** (<http://www.prescriforme.fr>)

Ayant la chance d'avoir un terrain de plein air « **Confort** » très facilement accessible et dorénavant éclairé, l'objectif du Club est de pouvoir étendre ses cours collectifs spécifiques à des créneaux horaires à l'heure du déjeuner, en fin de journée et en soirée en fonction de la demande, notamment en dehors de la période hivernale.

Notre objectif est de rendre pérenne le partenariat initié avec la Mairie de **DEUIL LA BARRE** et le **Docteur BAUX**, premier maire-adjoint, pour développer plus rapidement cette activité en liaison avec la **Maison Sport Santé** locale, la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Val d'Oise Centre (CPTS), des centres et structures médicales ou/et associations locales (par exemple l'association GRESMO, le Réseau ROMDES, la Maison du Diabète.....avec qui des contacts ont déjà été pris) désireuses de faire faire du Sport à leurs patients ou adhérents dans un cadre adapté.

A noter qu'un tarif spécifique préférentiel pour les habitants de la commune de DEUIL LA BARRE est proposé à cet effet depuis 2023/2024, après les années de gratuité complète les premières années pour un premier cycle de 10 séances.

Et nous attendons la mise en place du **Sport sur Ordonnance** et le remboursement par la Sécurité sociale de ces activités sportives promis pour les deux ans à venir, pour booster le Tennis Santé et complément des aides pouvant être déjà apportées par un grand nombre de mutuelles.

- Poursuite d'actions communes avec la **Gregory Pariente Foundation** pour mieux aider cette dernière à faire connaître et développer ses actions pour la prévention de l'asthme chez les adolescents ([www.gpfdf.fr](http://www.gpfdf.fr)) **notamment par le Sport**. Notre tournoi de tennis Open Jeunes, qui s'est associé à la GPFD depuis plusieurs années, permet d'évoquer devant les jeunes les méfaits de cette pathologie et ses traitements, aujourd'hui reconnus dans le cadre du Sport Santé mais méconnue du grand public.

## **TENNIS FÉMININ – AUGMENTER LE NOMBRE DE LICENCIÉS FEMININES**

- A la fin de l'année 2023, le pourcentage des femmes ou taux de féminisation dans le club est de 33,5% (31% chez les jeunes et 37% chez les adultes). Ce chiffre est conforme à la moyenne nationale des clubs de la FFT mais inférieur de l'ordre de 5 points à celui du sport féminin en France.

**Notre objectif est supérieure de 3,5 points à celui du Comité du Val d'Oise et de la Ligue Île de France de tennis. Nous souhaitons donc pérenniser notre chiffre et atteindre à la fin de la mandature un taux moyen jeunes et adultes de 35%, en fidélisant également mieux les nouvelles inscriptions féminines.**

Pour cela un certain nombre d'actions seront engagées chaque année comme des Journées Portes Ouvertes, des animations du type « Invite ta copine » et surtout des animations parents/enfants car le meilleur vivier se trouve à notre avis ici, comme nous avons pu déjà le constater ces dernières années.

En effet, nous avons constaté ces deux dernières années un accroissement des inscriptions de parents à notre club, avec à fin 2023, 36 membres adultes ayant un ou plusieurs enfants inscrits (36%).

Pour cela, un effort supplémentaire devra aussi être réalisé et poursuivi avec la mise en place d'une véritable politique familiale et des cotisations familles adaptées, pour continuer dans ce sens.

En plus de la promotion offerte lors de toute première inscription adulte, à savoir la gratuité totale de 10 cours collectifs d'une heure, un effort particulier sera réalisé pour mieux promouvoir la pratique sportive, en développant toutes formes d'animations ou de compétitions internes et notamment la formule des matchs libres et les tournois TMC, en complément de ce qui existe déjà pour les meilleures, au niveau des compétitions par équipes interclubs.

Nous devrons également être innovant pour proposer une série d'activités pérennes à l'heure du midi, lors de la pose déjeuner des entreprises et pour celles et ceux, de plus en nombreux, qui, pratiquant le télétravail, travaillent à la maison, notamment pour des entraînements en groupe, plutôt en journée que le soir.

Le Comité s'appuiera en cela sur la responsable du Tennis Féminin, **Armelle PORCHERON – SEGALA** qui œuvre déjà dans ce sens depuis de nombreuses années.

## **EQUIPEMENT – POURSUIVRE L'AMÉLIORATION DE NOS INSTALLATIONS**

- Après avoir consenti de gros efforts, notamment financiers, ces dernières années pour l'amélioration de nos installations tennistiques (réfection totale de la toiture et de l'éclairage en leds du court couvert, éclairage de deux courts extérieurs, l'un en terre-battue et l'autre en gazon synthétique), réfection complète de l'ancien sol en enrobés de notre mur d'entraînement avec la mise en place d'une moquette en gazon synthétique, ainsi que la réfection de nos deux vestiaires messieurs et dames, nos efforts porteront sur :

- Une mise à niveau de nos installations techniques de la piscine, outil complémentaire du tennis très apprécié de nos membres, gros filtre, pompe de filtration, robot ainsi que la finition de la remise en état des parois et du sol de notre piscine,
- l'aménagement des murs de notre court couvert avec de nouveaux filets en fond de court permettant, une fois repliés sur les côtés aussi à nos jeunes de jouer directement sur les murs pour suivre à la lettre les recommandations de la GALAXIE – PEP'S pour le développement de la pratique du JEU AU MUR



- ✚ les études et les travaux pour le remplacement de nos canalisations d'eau, vieilles de près de 80 ans, pour l'arrosage des courts extérieurs, ainsi que, si possible, la mise en place d'un arrosage automatique sur le court couvert
  - ✚ la rénovation des clôtures et grillages de nos deux courts 4 et 5
  - ✚ la finition du relooking et du réaménagement des deux salles réservées aux jeunes avec l'installation d'un baby-foot, travaux qui seront à réaliser par les jeunes eux-mêmes, pour en faire un véritable espace de vie.
- Mais, nous ne pouvons pas terminer ce chapitre sans évoquer le PROJET qui nous fait rêver et qui nous tiendrait particulièrement à cœur à l'aube de l'anniversaire de nos 80 ans en 2025, celui de réaliser un deuxième court couvert, élément qui devient indispensable à notre développement l'hiver au niveau de toutes les pratiques mais surtout pour celle de la compétition, car aujourd'hui nous sommes obligés de louer des terrains dans d'autres clubs pour pouvoir participer aux compétitions par équipes qui obligent à disposer de deux terrains couverts, même pour les compétitions seniors + qui se jouent sous la formule de 4 matches, à partir du mois d'octobre !!

Tout en ne méconnaissant pas les difficultés de tous ordres qui seraient alors rencontrées, notre association n'étant que locataire d'une Société Civile Immobilière, elle aussi très motivée pour réaliser un tel investissement, difficultés tant aux niveaux administratif et de l'urbanisme qu'à celui des travaux et bien sûr à celui financier, la réalisation de ce deuxième court confirmerait la volonté de notre Club de continuer sa marche en avant dans les années à venir et de donner à ses membres, à ses compétiteurs et à ses enseignants, un nouvel espace de pratique complémentaire plus en adéquation avec les autres installations existantes.

Nous nous fixons donc comme objectif de tout faire pour essayer de le réaliser le plus rapidement possible en liaison avec nos collectivités locales, départementales et régionales ainsi qu'avec la Fédération Française de Tennis et ses structures déconcentrées, organismes de qui nous espérons recevoir bien sûr le meilleur soutien.

## **FORMATION – FAIRE DE L'ÉCOLE DE TENNIS GALAXIE-PEP'S UN PILIER DU CLUB**

- ✚ Les excellents résultats obtenus ces dernières années avec la formule de la nouvelle École de tennis – **GALAXIE - PEP'S** – ne peuvent que nous inciter à continuer dans ce sens.  
Cette école est devenue le principal pilier de nos activités.

Il est rappelé que les objectifs recherchés sont, à la fois, de fidéliser les enfants et de les amener à la compétition.

Pour cela la notion de JEU sera privilégiée avec de nouveaux terrains officialisés sur les existants, des mises en situation encore plus facilitantes, permettant davantage de progressivité dans l'apprentissage.

L'apprentissage du **JEU AU MUR** sera, dès le plus jeune âge, développé dans le respect des consignes fédérales, sur notre propre mur et sur ceux du court couvert.

Le but est de dynamiser et de développer les pratiques d'enseignement, avec notamment pour les plus jeunes, le Baby-tennis à partir de 3 ans (le Club est « Club Formateur » pour les catégories d'âge allant jusqu'à 6 ans), l'intervention de répétiteurs bénévoles du Club, jeunes et adultes, ainsi que la poursuite de différentes formules ayant déjà fait leurs preuves offrant, soit 1 heure 30 de tennis / semaine, soit 2 heures de tennis / semaine, soit 3 heures de tennis / semaine avec en plus si possible de l'entraînement physique, dans le respect des dispositions fédérales « Galaxie Tennis » pour les jeunes de moins de 19 ans.

Un effort particulier sera entrepris pour développer l'esprit de compétitions dès le plus jeune âge en multipliant les petits matchs.

Notre école de tennis deviendra ainsi **plus performante et plus attrayante**.



## **ÉCO-RESPONSABILITÉ – DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Le TENNIS CLUB DE LA SOURCE s'est également fixé comme objectif de développer les actions d'éco-responsabilité dans le domaine du Développement Durable commencées lors de la précédente mandature.

En effet de nombreuses actions ont déjà été réalisées pour notamment commencer à initier et favoriser une gestion responsable, l'environnement et la biodiversité, une pratique de nos disciplines pour tous, promouvoir la santé et le bien-être, la vie sociale et conviviale au sein du Club, mettre en place des actions solidaires et caritatives (la Gregory Pariente Foundation (GPFD) pour la prévention de l'asthme chez les ados depuis plus de 6 ans, Octobre Rose depuis trois ans maintenant, et 2 020 € de dons versés (480 € en 2021, 520 € en 2022 et 1020 € en 2023...), enfin mieux éduquer et sensibiliser surtout nos jeunes pour arriver à modifier leurs comportements et les rendre plus réceptifs à la notion de Développement Durable.

Ces actions vont continuer à constituer un des principaux axes de développement et de pérennité pour le Club ces prochaines années.

A cet effet, le Comité du TENNIS CLUB DE LA SOURCE a saisi la balle au bond et a décidé de candidater à la démarche de labellisation « **CLUB FFT ENGAGÉ** » initialisée en mars 2023 par la FFT.

Un dossier a été déposé à cet effet le 30 octobre 2023. Par courrier daté du 2 novembre 2023, la FFT, par l'intermédiaire de sa vice-Présidente Dominique DECOUX chargée de l'éthique et de l'intégrité, lui a délivré le **label « CLUB FFT ENGAGÉ – Acteur du développement Durable »** au grade le plus élevé, soit celui de l'**OR**, devenant ainsi le premier club du Val d'Oise à recevoir cette distinction et se situant, à cette date, dans le Top 10 des clubs français.

Néanmoins, la prise en compte de certaines dispositions formulées dans les cinq chapitres du questionnaire va nécessiter d'adapter certaines dispositions actuelles du fonctionnement du Club et a fait l'objet d'une note spécifique « **Engagement de Développement Durable** », jointe en annexe, formalisant les principes de cet engagement et l'ensemble de nos actions éco-responsables.



## **PÔLE FORMATION – ANIMATIONS**

- ✚ Objectif de faire progresser nos meilleurs jeunes, vers la tête de la troisième série ou même vers la seconde série en les faisant participer également aux rencontres par équipes interclubs seniors, jusqu'au niveau de l'équipe première du club, en complément des épreuves réservées aux jeunes
- ✚ Poursuite des activités extra tennistiques réalisées autour de l'école de tennis Jeunes (Halloween, Noël, Mardi gras, Œufs de Pâques, sortie à Roland Garros, Parc Astérix) pour soutenir l'ambiance interne et permettre aux jeunes de se retrouver régulièrement entre eux en dehors du court
- ✚ Continuer à fidéliser les jeunes (anciens et nouveaux) lors de la Fête de l'École de tennis chaque mois de juin en recevant les inscriptions pour la saison suivante et en indiquant, dès cette période, les horaires prévisionnels des cours
- ✚ Incrire un de nos jeunes à la prochaine formation de CQP assistants moniteurs pour étoffer l'équipe pédagogique actuelle, en espérant que ceux-ci pourront mener de front cette formation et leurs présences au Club avec la poursuite de leurs études universitaires
- ✚ Continuer à former de jeunes et moins jeunes arbitres et idéalement un juge-arbitre
- ✚ Développement des cours collectifs adultes notamment auprès des nouveaux membres en maintenant le nombre d'heures de cours gratuites la première année (aujourd'hui de 10) en vue d'une meilleure intégration et fidélisation
- ✚ Ouvrir de nouveaux créneaux horaires (par exemple 12 h / 14 h) notamment pour les cours collectifs adultes et les adhérents disponibles

- + Animations régulières auprès des adultes (tournois de doubles surprises, tournoi des familles, cardio-tennis....), du tennis féminin et des nouveaux membres (soirée de bienvenue, soirée pour clôture des cours collectifs, soirée pour joueurs et joueuses des équipes.....)
- + A la suite du départ à la retraite de notre enseignante de toujours Armelle PORCHERON – SEGALA à la fin de la saison 2021, notre moniteur de tennis Fabrice ROUETIER s'est retrouvé seul pour enseigner le tennis, tant collectivement qu'individuellement. Il a réussi avec succès à la fin de la saison 2020/2021 son diplôme DESJEPS, équivalent à l'ancien titre de Professeur de tennis ou BEES 2<sup>ème</sup> degré, lui permettant de prendre d'autres responsabilités au sein du Club, d'y réaliser d'autres activités ainsi que d'être un partenaire régulier à intervenir du Comité du Val d'Oise de Tennis, en tant que formateur et membre de jurys.  
Mais cela a forcément des limites.....

Devant l'augmentation de notre nombre de licenciés, en particulier chez les jeunes qui atteint aujourd'hui un plafond, et, des objectifs qui sont fixés chaque année à Fabrice ROUETIER, le Comité s'est engagé à réfléchir et à trouver, pour l'aider dans sa tâche, un enseignant diplômé ou en cours de formation, dès la saison sportive 2023/2024 qui pourrait éventuellement intervenir dans notre Club à ce titre, considéré comme club compagnon.

Cela n'a pas pu malheureusement se réaliser, l'ensemble des candidats actuels étant déjà placé dans leurs clubs ou dans d'autres clubs.

La difficulté réside dans le fait que nous ne disposons actuellement que d'un seul court couvert et que les nouveaux créneaux horaires créés à cet effet devront en tenir compte ou se passer exclusivement, du mois d'octobre au mois d'avril, en priorité sur le court extérieur en gazon synthétique, avec alors un aléa important dans le cas d'intempéries ou de froid.

## **PÔLE SPORTIF**

- + Pérenniser l'organisation d'un circuit de tournois organisé au mois de juillet en Normandie ou ailleurs pour 8 de nos meilleurs jeunes par notre responsable sportif
- + Organisation d'un grand tournoi Jeunes homologué en juin sur les catégories Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets garçons et filles faisant toujours l'objet d'un soutien de la Gregory Pariente Foundation pour une informations auprès des jeunes autour des méfaits de l'asthme chez l'adolescent
- + Organisation de tournois courts jeunes dans les catégories Orange ou Vert permettant aux jeunes joueurs de club de faire leurs premiers pas en compétitions officielles dans les meilleures conditions possibles
- + Organisation d'un grand tournoi Open seniors et seniors plus en juillet-août traditionnellement sur terre-battue, notamment pour les seniors plus
- + Amener un plus grand nombre de nos jeunes à faire de la compétition dès leur plus jeune âge, en commençant en interne puis en participant à des tournois
- + Mise en place et développement de la nouvelle formule fédérale des « Matchs libres » permettant aux joueurs de pouvoir comptabiliser pour leur classement les résultats de leurs matchs au sein du Club, pour les jeunes mais aussi pour les adultes classés en 4<sup>ème</sup> série, en utilisant la nouvelle application digitale de la FFT sur TEN'UP
- + Amélioration des résultats sportifs dans les Championnats du Val d'Oise Interclubs par équipes, notamment chez les Jeunes ainsi que du nombre de joueurs et joueuses classé(e)s

## **PÔLE DÉVELOPPEMENT, COMMUNICATION & AUTRES**

- + Présence et participation du TENNIS CLUB DE LA SOURCE aux **Forums des Associations** de la ville de DEUIL LA BARRE et de la ville de MONTMORENCY au début du mois de septembre de chaque année, avec si possible l'organisation d'une action de type URBAN TENNIS à cette occasion.

- + Organisation de journées **Portes Ouvertes** en début de saison (avril et septembre), lors de la Fête du Tennis en juin et le week-end de Roland Garros, centrées sur la recherche de nouveaux membres adultes et particulièrement féminins avec des offres avantageuses faites à cette occasion (pack cotisation + cours collectifs gratuits), et en favorisant les opérations de parrainage par les membres du Club. A ce titre, les enfants déjà inscrits pourront parrainer leurs parents pour la découverte du tennis à des conditions très intéressantes. Nous voulons en effet poser **un regard nouveau sur un partenariat avec les parents** et leur donner envie de venir partager de bons moments au club avec leurs enfants.
- + Objectif de maintenir à un haut niveau pour nous le nombre de nos licenciés en augmentant sensiblement celui des adultes qui devra dépasser le chiffre de **125 (soit + 25%)** dans quatre ans, en jouant notamment sur le public féminin et sur la dynamique enfants / parents autour **d'une véritable politique familiale**
- + Développer le nombre de **partenaires privés** aidant le Club tout en fidélisant les partenaires actuels en leur proposant un package de prestations pour jouer Gagnant – Gagnant
- + Ouvrir le Club à un ou deux **Comités d'entreprise** comme cela a déjà été fait dans le passé, développant ainsi aussi le Tennis Entreprise dans le Val d'Oise, mais cela sera difficile car les créneaux du soir, en période hivernale, sont déjà tous occupés par les cours collectifs de l'école de tennis jeunes et des adultes ; malheureusement, notre « zone de chalandise » ne comporte que peu d'entreprises rendant cette volonté difficile à réaliser
- + Développer la réalisation de **Séminaires d'entreprises** (ou de journées proposant séminaires et découverte du tennis) en profitant de la complémentarité de nos installations (club-house avec restaurant, tennis et piscine) – Plaquette déjà existante
- + Organisation, plusieurs fois dans la saison, de **journées associatives de solidarité** réunissant nos adhérents volontaires pour, dans une ambiance conviviale, participer à des travaux d'entretien et de rénovation dans le but d'améliorer les installations extérieures et intérieures du Club
- + Profiter de la synergie avec les clients de **notre restaurant de club**, situé au sein du club-house, pour attirer un nouveau public vers le tennis en développant une formule avec package à la journée **repas – tennis et piscine**
- + Mise à jour et amélioration continue du **site internet** [www.club.fft.fr/tcsource](http://www.club.fft.fr/tcsource)
- + Développement de la **page Facebook** TENNIS CLUB DE LA SOURCE et des échanges via WhatsApp pour être de plus en plus présent sur les réseaux sociaux et permettre une meilleure communication avec et entre les adhérents
- + Amélioration de la **signalétique du Club** dans les villes de DEUIL LA BARRE et de MONTMORENCY, celui-ci étant situé à la limite des deux communes en étant très excentré par rapport aux deux centre villes
- + Poursuivre **l'informatisation du club** au moyen des outils mis en place par la Fédération, notamment **ADOC et TEN'UP**, en ouvrant dès la saison 2024/2025 au plus tard **la possibilité à nos membres de s'inscrire et de payer en ligne au moyen de TEN'UP et d'HELLO ASSO**.  
Pour cela, il sera nécessaire de revoir l'ensemble de notre dispositif actuel et de le simplifier autant que possible pour faciliter ce passage vers une dématérialisation complète du dispositif
- + Enfin, prévoir **l'organisation d'une grande Fête** avant l'été 2025 pour fêter dignement **les 80 ans** de la création du TENNIS CLUB DE LA SOURCE.

Pour réaliser ce programme ambitieux, notre **Comité de Direction**, renouvelé statutairement pour quatre ans en début octobre 2023, espère pouvoir compter sur le renfort de nouveaux membres, motivés et dynamiques, nécessaires pour accompagner les bénévoles actuels dans la réussite de ce beau nouveau **PROJET ASSOCIATIF**. Il sera recherché également l'entrée d'un ou de plusieurs jeunes en son sein pour être une force de propositions et mieux représenter ainsi la population jeune.

En conclusion, la dimension du **bien-être par la pratique du sport** à tout âge, de 3 ans à plus de 80 ans, n'est plus à prouver. Le tennis peut être pratiqué, selon sa motivation, en loisir pour se faire plaisir, ou en compétition pour des sensations plus fortes.

**Notre rôle est, plus que jamais, de réunir toutes les conditions pour que chacun y trouve son épanouissement et, notre Club, de par la qualité de ses installations, de son personnel, et avec l'appui de ses nombreux bénévoles, a tous les atouts pour réussir ce Challenge et viser l'Excellence.**

PJ :

- ✓ le tableau des forces et des faiblesses du Club
- ✓ l'engagement de Développement Durable
- ✓ l'affiche et la note sur le Tennis Sport Santé Bien Être au Tennis Club de la Source

Mis à jour le 11 novembre 2023 – V8



# NOS INSTALLATIONS



# ANALYSE DES FORCES ET DES FAIBLESSES DU TENNIS CLUB DE LA SOURCE

oct-23

FORCES	FAIBLESSES
- Association sportive Loi 1901 sur terrain privé. Club historique qui fêtera ses 80 ans en 2025	- La SCI propriétaire depuis l'origine ne bénéficie pas des avantages des associations sur terrains municipaux (importance des subventions, aides départementales) dans le cadre de travaux d'investissement - Emplacement excentré des centres-villes de Deuil la Barre et de Montmorency, d'où insuffisamment connu
- Cadre magnifique verdoyant dominant Paris avec piscine de plein air (la seule des clubs du Val d'Oise)	- 4 courts extérieurs terre battue (automne, hiver)
- Bar-restaurant de qualité avec belle terrasse disposant de protections par voiles	- Grande difficulté pour trouver des gérants dynamiques, compétents et motivés et intéressés à la vie du Club
- 4 courts extérieurs terre battue (printemps, été, automne)	- 1 seul court couvert en terre battue (couverture et éclairage refaits à neuf en 2015/2019) - 1 court extérieur en gazon synthétique peu utilisé
- 2 cours extérieurs éclairés fin 2021, l'un en terre-battue, l'autre en gazon synthétique	- Utilisation des deux cours extérieurs éclairés plus faible que ce qui avait été envisagé
- Club labellisé Roland Garros	
- Club labellisé Formateur Mini-tennis 4-6 ans	
- Club labellisé Tennis Sport Santé (renouvellement obtenu début 2023)	- Montant de l'école de tennis plus élevé que dans les clubs municipaux voisins
- Qualité de l'accueil et des créneaux d'ouverture (néanmoins en forte réduction par rapport au passé)	- Montant des cotisations plus élevé que dans les clubs municipaux voisins
- Compétences et qualité de l'encadrement sportif (présence au club depuis plus de 20 ans)	- Nombre d'adultes encore trop faible même si en sensible augmentation depuis deux ans
- Qualité et effectifs importants de l'école de tennis de 3 à 18 ans	- Nombre de classé(e)s en 2ème et 3ème séries trop faible
- Enseignement réalisé uniquement depuis toujours par des brevetés d'Etat (sans éducateurs fédéraux)	
- Cours collectifs adultes (cycle de 10 heures de cours gratuits la première année) très appréciée avec 2/3 des membres adultes y participant	- Insuffisance de l'assiduité des membres adultes, trop mobiles (WE, voyages....)
- Réforme de l'école de tennis GALAXIE - PEP'S mise en place à l'école de tennis dès 2020/2021 avec participation de nombreux répétiteurs bénévoles	
- Des enfants détectés entraînés départementaux	
- Belle progression des licenciés ces deux dernières années 2022 et 2023	- Difficulté de trouver des patients à l'extérieur du Club pour Tennis Sport Santé et faible motivation du corps médical local pour nous envoyer leurs patients APA. Fidélisation actuellement difficile
- Proportion F/H élevée de l'ordre de 33% supérieure à la moyenne régionale	
- Noyau de membres adultes anciens et fidèles	- Résultats sportifs des équipes peu en rapport avec le passé sportif du Club (1ère division nationale masculine et 2ème division nationale féminine au 20ème siècle)
- Existence d'animations diverses et variées récurrentes jeunes et adultes	- Seule l'équipe féminine 55+ participer régulièrement aux Championnats de France interclubs
- Mixité réussie tennis compétition (de 11 à 14 équipe en moyenne chaque année + 2 tournois Open) et tennis loisirs	- Pourcentage trop faible de nos membres habitant Montmorency (50%) soit 118 sur 21 000 hab (0,56%)
- Fidélité des partenaires privés	- Pourcentage trop faible de nos membres habitant Deuil la Barre (22%) soit 52 sur 22 000 hab (0,24%), lié pour ces deux villes à l'existence de deux clubs municipaux plus importants
- Partenariat avec magasin partenaire dynamique	- Notre système d'inscription trop compliqué à simplifier lors du passage prochain vers des inscriptions et paiements en ligne
- Communication et informations sur le club tenues à jour sur site Web, pages Facebook et Instagram	
OPPORTUNITÉS	MENACES
- Faire jouer la synergie avec les clients du restaurant situé dans le club-house du club pour développer le nombre des membres	- Pratique du tennis largement concurrencée par l'arrivée de nouveaux sports "modernes" et de nouveaux sports de raquettes (Padel, Pickleball....)
- Possibilité de séminaires d'entreprises pour faire connaître le Club et découvrir le tennis	- Turn over d'environ 35% par an chez les jeunes
	- Existence de 8 clubs municipaux dans un rayon de 5 km représentant 2 723 licenciés, 69 courts dont 24 couverts (soit une moyenne de 340 licenciés, 8,5 courts dont 3 couverts !), toutes ces installations payées par leurs municipalités
	- Difficultés pour la maintenance des installations d'année en année

# TENNIS CLUB DE LA SOURCE

## ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Club FFT ENGAGÉ – Acteur du Développement durable

Le Comité de Direction du TENNIS CLUB DE LA SOURCE, lors de sa réunion du lundi 23 octobre 2023, prenant en compte les actions déjà réalisées dans le domaine du Développement Durable ces dernières années, a affirmé sa volonté de les développer et de les améliorer sans cesse à l'avenir.

Il a décidé de viser et d'obtenir la nouvelle labellisation « CLUB FFT ENGAGÉ » proposée par la FFT dès cette année 2023.

Pour cela, il a pris les décisions et les engagements suivants :

- Il a désigné Jean-Pierre KARSENTY, son vice-président et trésorier, référent Développement Durable. Anciennement Directeur Qualité de BOUYGUES IMMOBILIER et membre de l'organisme CERTIVEA, certificateur engagé pour des cadres de vie durables et la labellisation des bâtiments tertiaires et des infrastructures, il sensibilisera l'équipe dirigeante sur les enjeux du Développement Durable et valorisera l'engagement des nombreux bénévoles du Club
- Rendre les installations sportives accessibles à tous dans la mesure des possibilités et des contraintes existantes
- Continuer à développer la pratique du Tennis Santé, activité pour laquelle il a été labellisé, parmi les premiers clubs français dès 2019 (avec un renouvellement obtenu pour trois ans en décembre 2022)
- Pérenniser le tennis auprès de tous les publics, notamment lors de journées Portes ouvertes et par la mise en place de l'URBAN TENNIS lors de manifestations spécifiques organisées hors du Club, si accord de sa municipalité
- Promouvoir les valeurs du Sport en favorisant une politique familiale réunissant parents, grands-parents autour des enfants de l'école de tennis, l'égalité hommes – femmes (existante déjà au sein de notre Comité de Direction avec une répartition presque égalitaire 5 femmes – 7 hommes)
- Lutter contre toutes formes de discriminations et de violences en approuvant, faisant connaître, diffusant et respectant les chartes existantes proposées par les différents organismes publics (ville, département, région....) et fédéraux
- Continuer à réaliser régulièrement des actions solidaires et caritatives, déjà engagées depuis plusieurs années, avec la Ligue contre le Cancer (Octobre Rose), la Gregory Pariente Foundation pour la prévention de l'asthme chez les adolescents, cette dernière étant déjà intervenue, avec l'aide de notre Club, dans plusieurs ligues de tennis dans le cadre de stages de formation d'éducateurs sportifs
- Organiser chaque année, une ou plusieurs Journées associatives réunissant des membres bénévoles volontaires pour réaliser toutes sortes d'actions d'entretien et d'améliorations des installations et espaces verts du Club, avec, à midi, un repas convivial en présence de tous les participants

- Trier et limiter tous ses déchets en bonne entente avec les gérants de notre restaurant
- Participer à l'opération Balle Jaune en liaison avec le Comité du Val d'Oise de tennis, les balles usagers pouvant également, comme cela se passe régulièrement, continuer à être remises aux écoles locales conformément à leurs demandes et besoins
- Favoriser l'usage de mobilités durables, notamment au profit des ados par la mise en place d'une aire sécurisée de stationnement vélos et spécifiques à l'intérieur du Club, éloignée de l'entrée et du parking voitures
- Sensibiliser les gérants de notre restaurant de Club à une offre d'alimentation responsable
- Continuer à faire sur le site internet, la page Facebook et la messagerie du Club une communication éco-responsable, avec la suppression de toute diffusion sous format papier
- Limiter l'empreinte numérique en limitant, réduisant et regroupant, autant que possible, les envois d'informations aux membres par mails, en les regroupant notamment sous la forme de Newsletters périodiques
- Promouvoir à l'intérieur du Club les écogestes par l'affichage des affiches fédérales et en répétant le bien fondé de ces actions lors de manifestations internes
- D'informer les membres et notamment les plus jeunes sur notre politique éco-responsable Développement Durable en profitant autant que possible des animations ou manifestations réalisées tout au long de l'année.

Fait à DEUIL LA BARRE, le 23 octobre 2023



**Olivier LEVY**  
**Président**

25/08/2023

Le **TENNIS CLUB DE LA SOURCE** vient de lancer une nouvelle offre en décidant d'organiser et de mettre en œuvre des cycles **Tennis Santé Bien Être**.

En effet, **modulable et adaptable** à chacun, quel que soit son âge, son niveau et ses aptitudes physiques, les caractéristiques du tennis constituent de formidables atouts pour le Sport Santé Bien-Etre.

**En plus de ses vertus thérapeutiques, le Tennis Santé procure beaucoup de plaisir et contribue au maintien et au développement du lien social.**

Sous la dénomination Tennis Sport Santé Bien-Être, ce programme, est ainsi devenu en toute logique un enjeu important de développement pour la FFT et ses ligues.

Sur le terrain, le projet répond en effet aux attentes des clubs et des licenciés, comme l'attestent plusieurs études et la mise en place des premières offres TSSBE par des clubs précurseurs.

### L'offre TSSBE au TENNIS CLUB DE LA SOURCE

Notre professeur de tennis **Fabrice ROUTTIER** a suivi en mai et juin 2018 une formation adaptée de 18 heures sur trois jours, organisée par le Comité Départemental du Val d'Oise de la Ligue Ile de France de Tennis, et permettant au Club d'être labellisé et d'être inscrit sur la Plateforme **PRESCRIFORME** accessible sur le site :

<https://www.prescriforme.fr>

<https://www.monbilansportsante.fr/>



Il s'agit de proposer une activité physique adaptée à des patients souffrant des pathologies ci-après définies. L'objectif principal est de donner accès au sport à des personnes ayant une pathologie médicale qui sont envoyées au club de tennis, sur prescription médicale, pour une activité sportive qui correspond à leur état de santé, un atout pour leur bien être et leur santé.

- **Les pathologies concernées**
  - maladies métaboliques : diabète de type 2, surpoids et obésité
  - maladies cardiovasculaires
  - cancers : cancer du sein, cancer du colon, cancer de la prostate
  - maladies respiratoires - Asthme
  - effets du vieillissement.

- **Les avantages du tennis pour le TSSBE**

### **- Le tennis est accessible à tous et sans danger**

Le tennis présente l'avantage d'être modulable et adaptable à chacun, quel que soit son âge, son niveau et ses aptitudes physiques.

Le tennis, dans une pratique adaptée « tennis santé » ne présente aucun risque spécifique.

### **- Le tennis crée du lien social**

Sur le plan psychologique quelle que soit la pathologie, l'aspect ludique et convivial du tennis permet de développer du lien social, élément déterminant pour améliorer l'état psychologique des patients, souvent mis à mal face à la maladie.

### **- Les bienfaits thérapeutiques du tennis**

Dans les cas de cancers du sein, de la prostate et du colon, la pratique régulière d'une activité physique réduit la fatigue liée aux traitements et diminue le nombre des récidives tout en aidant à ne pas reprendre de poids post traitement.

Pour les maladies cardio-vasculaires, un entraînement physique régulier d'intensité modérée entraîne notamment une baisse de la pression artérielle. Concernant le diabète, l'activité physique régulière est considérée comme un véritable médicament, améliorant la glycémie.

Enfin, l'augmentation de la dépense énergétique permet de réduire la masse graisseuse dans les cas d'obésité. Le principal intérêt réside dans l'action bénéfique sur les complications du surpoids.

Une **loi du 2 mars 2021** qui modifie la loi et le décret de 2017 en élargissant les patients concernés par l'activité physique adaptée (APA) aux personnes atteintes d'une Affection de Longue Durée (ALD) ou d'une maladie chronique ou présentant des facteurs de risques, donne la possibilité aux médecins de prescrire sur ordonnance l'APA comme thérapie non médicamenteuse. La prochaine étape sera d'obtenir le remboursement par la Sécurité sociale.

**"L'activité physique et sportive doit être intégrée dans le parcours de soin:  
sa prescription doit être systématique et aussi précoce que possible".**

D'ores et déjà, et dans l'attente d'un remboursement prochain par la Sécurité sociale, de nombreuses mutuelles, comme notamment **HARMONIE MUTUELLE**, **la MATMUT**, **la M.A.A.F**, **la M.A.I.F.**, **la MGEN** proposent à leurs sociétaires en ALD ou accidentés, une garantie « Sport sur ordonnance ». À retrouver sur leurs sites respectifs.

\* \* \* \* \*

*Piloté par Fabrice ROUTTIER, moniteur de tennis diplômé d'Etat et formé TENNIS SANTÉ, le projet est mené en synergie et en étroite collaboration avec plusieurs médecins membres du Club et notamment avec le Professeur de Médecine Philippe CASASSUS et par des médecins partenaires.*

*Le Club propose des cycles, renouvelables, de 10 heures de cours collectifs de tennis, par groupes de 6 personnes maximum.*

*Le montant de l'accès au cours collectifs, par cycle de 10 heures, est de 120 € comprenant une quote-part d'inscription au club pour l'accès à toutes ses installations (court couvert l'hiver et piscine en été) pendant la durée des sessions, hors licence FFT qui est obligatoire (32€). Conditions préférentielles pour les résidents de DEUIL LA BARRE (100€ au lieu de 120€), la ville de DEUIL LA BARRE étant partenaire de ce projet.*

***En 2023/2024, les nouveaux membres participant pour la première fois à ces cycles bénéficieront d'une remise de 50% ramenant le montant des 10 premières séances à 60€, hors licence FFT.***

Retrouvez d'autres informations sur le site de la Ligue Île de France de Tennis <https://tennis-idf.fr>  
puis Tennis pour tous et Tennis Santé Bien Être et sur le site du TC SOURCE  
<http://www.club.fft.fr/tcsource>

**Pour inscription et/ou renseignements, merci de contacter Fabrice ROUTTIER au 06 60 83 91 46.**

**Avec la participation de**



# TENNIS CLUB DE LA SOURCE



## « Une activité adaptée et sécurisée »

Cycles de 10 séances délivrés par un moniteur labellisé FFT sur prescription médicale et recommandations de médecins partenaires  
« Sport sur ordonnance » - Club labellisé FFT & PRESCRI'FORME

Pour inscriptions et/ou renseignements, merci de contacter

**Fabrice ROUTTIER au 06 60 83 91 46**

[www.club.fft.fr/tcsOURCE](http://www.club.fft.fr/tcsOURCE) - Rubrique INFORMATIONS – À LA UNE – Sport Santé Bien-être

49 rue des Martinets – 95170 DEUIL LA BARRE

<http://www.prescriforme.fr>



*En plus de ses vertus thérapeutiques, le Tennis Santé procure beaucoup de plaisir et contribue au maintien et au développement du lien social*